## Location de matériel

Les charges de location de matériel comprennent les frais associés à l'utilisation de wagons, de matériel intermodal et de locomotives appartenant à d'autres chemins de fer, déduction faite des sommes versées par d'autres chemins de fer pour l'utilisation du matériel de la Compagnie. L'augmentation des charges de location de matériel est essentiellement attribuable :

- à l'effet de l'acquisition de KCS de 110 M\$;
- à une plus grande utilisation des wagons groupés par le CP;
- à une diminution des revenus de location tirés d'autres chemins de fer;
- à une diminution des temps de cycle.

Cette augmentation a été en partie compensée par une augmentation des sommes versées par d'autres chemins de fer pour l'utilisation des locomotives de la Compagnie.

## **Amortissements**

La charge d'amortissement constitue la charge associée à l'utilisation de la voie ferrée et de l'infrastructure, du matériel roulant, des bâtiments et d'autres biens amortissables, y compris les actifs liés à la concession accordée par le gouvernement du Mexique, ainsi que la charge d'amortissement des actifs incorporels à durée de vie limitée. L'augmentation de la charge d'amortissement résulte principalement :

- de l'effet de l'acquisition de KCS de 629 M\$, y compris d'un amortissement additionnel de 175 M\$ et d'un amortissement de 59 M\$ attribué aux ajustements de la juste valeur des immobilisations corporelles et des actifs incorporels à durée de vie limitée comptabilisés lors de l'acquisition de KCS;
- de l'accroissement des actifs amortissables, découlant des dépenses affectées au programme d'investissement en 2023 et dans les dernières années;
- de l'effet défavorable de 8 M\$ des fluctuations du change.

## Services achetés et autres

Exercices clos les 31 décembre (en millions de dollars canadiens)	2023	2022	Variation totale	% de variation
Soutien et installations	367 \$	334 \$	33 \$	10
Voies et exploitation	316	294	22	7
Trafic intermodal	219	225	(6)	(3)
Matériel	111	112	(1)	(1)
Risques divers	174	103	71	69
Impôts fonciers	139	133	6	5
Autres <sup>1)</sup>	665	85	580	682
(Gains) pertes au titre de la vente de terrains	(3)	(24)	21	(88)
Total – Services achetés et autres	1 988 \$	1 262 \$	726 \$	58

<sup>1)</sup> Le montant indiqué pour 2023 comprend les résultats de KCS du 14 avril au 31 décembre 2023.

Les services achetés et autres regroupent un large éventail de charges externes, dont les charges liées aux installations communes, les réclamations pour préjudices et dommages personnels, les coûts liés à des mesures environnementales correctives, les taxes foncières, les honoraires des contractuels et des experts-conseils et les coûts d'assurance. L'augmentation des charges liées aux services achetés et autres tient essentiellement :

- à l'effet de l'acquisition de KCS de 590 M\$, incluant les coûts liés à l'acquisition de 18 M\$ engagés par KCS comptabilisés au poste « Autres »;
- à l'augmentation du nombre d'incidents et à l'augmentation des coûts liés aux préjudices personnels, comptabilisées au poste « Risques divers »;
- à l'inflation des coûts;
- à une diminution des gains à la vente de terrains;
- à la hausse de 19 M\$ des coûts liés à l'acquisition engagés par le CPKC, excluant les coûts liés à l'acquisition de KCS, y compris les paiements effectués à certaines collectivités dans tout le réseau issu du regroupement en réponse à l'impact environnemental et social de l'augmentation du trafic, comptabilisés au poste « Autres »;
- à l'effet défavorable de 18 M\$ des fluctuations du change.